



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL



LA LIGNIÈRE

Clinique

DÉVELOPPEMENT DURABLE 2019



UNE APPROCHE GLOBALE DE LA SANTÉ

La Clinique La Lignière se caractérise par sa modernité dans son **approche d'une santé globale**. Son infrastructure et ses activités innovatrices, ses équipes spécialisées, son cadre naturel exceptionnel contribuent à la réalisation de cet objectif.

La Clinique fait partie d'un réseau européen et mondial de plusieurs centaines de centres universitaires, d'hôpitaux, de cliniques et de maisons de retraite.

La Clinique La Lignière SA est la propriété de la Société philanthropique de La Lignière, association à but non lucratif créée en 1904.

Notre mission

Fidèles à notre tradition, nous avons pour mission de prendre en charge le patient dans sa globalité, **de la prévention au traitement**, en tenant compte de l'individu dans ses besoins biologiques, psychosociaux et spirituels.

Notre vision

Nous voulons devenir un centre de choix et un leader régional en réadaptation spécialisée, tout en accentuant notre rôle dans le domaine de la **promotion de la santé physique et mentale**, en capitalisant tant sur nos compétences que sur nos valeurs éthiques et chrétiennes.

DÉCLARATION CONFIRMANT LE SOUTIEN AUX PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT

La Clinique La Lignière SA a décidé depuis 2015 de soutenir et d'intégrer dans son fonctionnement, les dix principes du Pacte Mondial traitant les droits de l'homme, le droit du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous sommes aujourd'hui heureux de confirmer notre soutien continu au Pacte Mondial et de renouveler notre engagement à cette initiative et à ses principes.

Les dix principes du Pacte Mondial sont intégrés aux valeurs qui orientent la stratégie de La Clinique et qui influent sur les décisions opérationnelles de ses responsables.

Les actions pratiques développées et mises en œuvre par notre institution au cours de ces dernières années et jusqu'en 2019, sont présentées dans notre communication ci-après.

Mattia Benini
Directeur Général

DROITS DE L'HOMME

Principe 1

Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence.

Principe 2

Les entreprises sont invitées à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme

POLITIQUE GÉNÉRALE RELATIVE AUX DROITS DE L'HOMME

Au niveau national, bien que les risques d'atteintes aux droits de l'Homme soient assez faibles dans notre champ d'activité et dans notre contexte géographique, **La Clinique La Lignière intègre ses principes dans sa politique** et son fonctionnement. Une mention liée au respect des droits de l'Homme a été introduite dans la Politique d'entreprise.

À ce jour, aucune procédure juridique ni contentieuse en lien avec des problématiques sociales, religieuses, etc., n'a été engagée contre La Clinique La Lignière.

SOUTIEN DE PROJETS EN LIEN AVEC LA SANTÉ

La Clinique La Lignière soutient soit directement soit via des organismes reconnus d'utilité publique en Suisse ou à travers le monde, des projets de développement durable en lien avec sa mission de santé, tels que par exemple la création et le développement d'établissements de santé ou des projets humanitaires.

Ce soutien se fait par le biais de récolte de dons, de mise à disposition de collaborateurs, d'équipements ou de médicaments.

En 2019, La Clinique La Lignière a comme à son habitude, soutenu de nombreuses associations suisses en lien avec la santé entre autres **l'association des services bénévoles vaudois, Pro Infirmis Vaud, Transport Handicap, la Ligue Vaudoise contre le cancer**, l'association **Zœ4Life**, qui soutient les enfants atteints de cancer et leurs familles, ainsi que le **groupement romand de skieurs aveugles et malvoyants**. Elle a également soutenu la **Fondation Zurcher** à Madagascar, qui vise à apporter une aide humanitaire par l'éducation.

pro infirmis



ligue vaudoise
contre le cancer

TRANSPORT
HANDICAP
VAUD



Zurcher
FONDATION
MADAGASCAR

GRA



DROIT DU TRAVAIL

Principe 3

Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

Principe 4

Élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

Principe 5

Abolition effective du travail des enfants

Principe 6

Élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession



MANAGEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Notre management, orienté vers l'excellence, se base sur une **approche socio-économique et participative** de la qualité dans le respect des normes, exigences et bonnes pratiques liées à notre mission. Nous évoluons dans une structure permettant l'amélioration continue de la **qualité de nos produits de santé, de nos résultats qualitatifs, quantitatifs, financiers et environnementaux**.



Chaque collaborateur est partenaire de la mise en œuvre de cette démarche au sein de l'institution et exerce sa fonction selon les plus hautes exigences en vigueur dans sa branche en correspondance avec les attentes des patients.

Les démarches transversales – *Qualité, Santé et Sécurité au travail, Sécurité patient* – figurent parmi nos priorités, tant envers les collaborateurs, qu'envers les patients et les usagers de la clinique. Elles font partie intégrante de notre système de management.

Nous respectons les obligations légales, réglementaires, contractuelles, normatives ainsi que les meilleures pratiques reconnues dans l'ensemble de nos activités et dans nos relations avec des tiers. C'est pourquoi nous sommes certifiés ISO 9001 depuis 2004. Un audit a lieu chaque année et le certificat est renouvelé tous les 3 ans.

Une Revue de Direction examine à intervalles planifiés et réguliers les résultats obtenus, analyse les différences, fixe les objectifs pour la période suivante et décide des moyens à mettre en œuvre.

LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION DANS L'ENTREPRISE

Nous appliquons une convention collective partielle depuis 2014, qui applique **les mêmes droits à chaque collaborateur, quel que soit son sexe ou sa nationalité**. Les conditions de rémunération sont déterminées par des critères similaires pour tous.

Nous appliquons la législation sur le travail de notre pays ce qui supprime de fait toute forme de travail forcé ou obligatoire, et tout travail des enfants.

PROPORTION HOMMES/FEMMES DANS LE COMITÉ DE DIRECTION :

Janvier 2017 :
92 % Hommes / 9 % Femmes

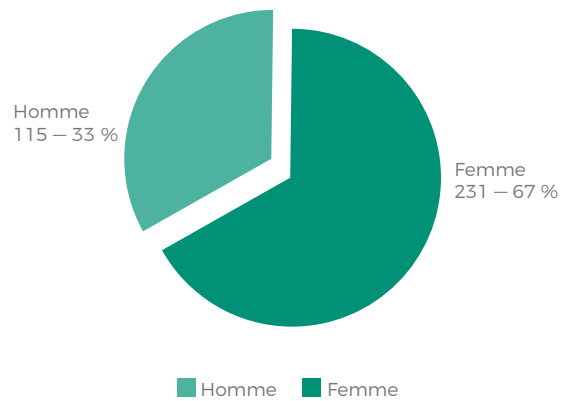
Décembre 2019 :
67 % Hommes / 33 % Femmes

NOMBRE DE COLLABORATEURS :

Janvier 2017 :
79 hommes / 200 femmes,
soit 28 % hommes / 72 % femmes

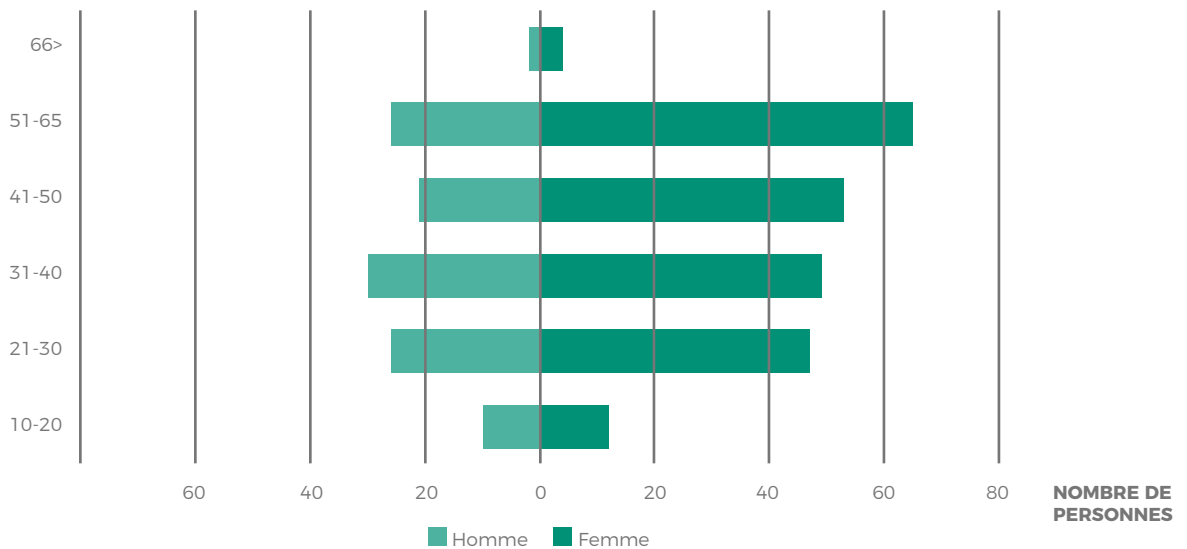
Décembre 2019 :
115 hommes / 231 femmes
soit 33 % d'hommes et 67 % de femmes

Nombre de collaborateurs femmes / hommes en décembre 2019



ÂGES

Pyramide des âges



PROMOTION DE LA SANTÉ



Notre vision de la promotion de la santé se base sur l'approche globale de la santé, en prenant **en compte les besoins biologiques, psychosociaux et spirituels de l'individu**. Elle consiste à mettre à disposition de nos collaborateurs, des patients de la clinique, mais aussi à l'externe, des informations, des conseils et de prestations dans le domaine de la santé et du bien-être global autant au niveau de **la nutrition, de l'hygiène de vie, que de l'activité physique et de la détente**.

La Clinique La Lignière adhère depuis 2003 au label « Hôpital promoteur de santé ». Le label atteste que l'institution a ancré la promotion de santé d'une manière durable dans ses services.

À L'INTERNE VIA LE COMITÉ HAPPI



Le 23 novembre 2017, le Comité HAPPI a vu le jour, son objectif étant la mise en œuvre de la GSE (ou Gestion de la Santé en Entreprise) au sein de La Lignière. Concrètement, il permet de **planifier, organiser et évaluer la mise en place d'actions en matière de santé et sécurité au travail**, ces actions devant répondre au mieux aux besoins des collaborateurs.

L'acronyme HAPPI explicite le but final de ce comité : des collaborateurs...

- Heureux dans leur travail
- Actifs dans la prise en compte de leur santé et sécurité dans leur fonction
- Protégés par les mesures mises en place au sein de La Lignière
- Performants
- Informés des moyens mis en place pour leur santé et sécurité.

Ce comité, piloté par la Direction des Ressources Humaines, est composé de l'Infirmière Santé et Sécurité au Travail, des Représentants des collaborateurs, d'une Représentante des Responsables de service, d'une Représentante des Médecins, du Représentant ECG/ centre de santé, de la Responsable communication et de la Responsable Qualité.

L'année 2019 a été marquée par un nombre important d'actions à destination des

collaborateurs. La première action « Pop ton corps » visait à faire bouger les personnes sédentaires par l'apparition d'une fenêtre pop-up sur leur écran d'ordinateur, proposant 2-3 exercices courts mobilisant une partie du corps, chaque jour durant 8 semaines.

Le grand succès de l'année 2019 a été l'événement « Bien-être et Détente ». Sur 2 jours, environ 90 collaborateurs, soit 1/4 des collaborateurs de La Lignière, ont pu participer à des ateliers aux thèmes variés – **gestion des émotions, pleine conscience, automassage/stretching, alimentation, sommeil/ turbo sieste, marche/ lunch** – et acquérir des outils pour gérer au mieux le stress.

Par ailleurs, un atelier sur la **sensibilisation et la prévention des addictions** s'adressant spécifiquement aux responsables s'est déroulé le 20 juin 2019, afin de permettre d'accompagner de façon adéquate une équipe et/ou un collaborateur en cas de problèmes liés aux addictions.

Notre démarche **Santé et Sécurité** des collaborateurs a également été audité en septembre 2019, pour évaluer le degré de mise en application des mesures de sécurité au travail et de protection de la santé dans notre établissement. La Lignière a obtenu la mention « très bien » démontrant son excellente mise en application de la solution de Branche H+.



Photos de l'Expo Santé® 2016
Expo réalisée également en 2017, 2018 et 2019

À L'EXTERNE À TRAVERS LES « EXPOS SANTÉ® »

Nous exportons également notre vision de la promotion de la Santé en dehors du site de La Clinique La Lignière. En effet, depuis 2013, nous avons organisé 5 Expos Santé® au sein du Palais des nations à Genève (ONU) et une au sein du Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) à Genève.

Une Expo Santé® est un **parcours dynamique et interactif de prévention et d'éducation de santé**, un atout simple et dynamique pour un mieux-être. Ce concept, qui a fait ses preuves au niveau international, veut sensibiliser chacun dans les habitudes et comportements qui jouent un rôle important dans notre santé, notre qualité de vie, et notre longévité. Nous proposons, à travers un parcours de santé, de recevoir des informations et des **conseils professionnels individualisés** pour : **se nourrir convenablement, se dépenser physiquement, se reposer et avoir un sommeil réparateur, profiter de l'air pur et du soleil, rester libre face aux excès divers et les addictions, garder un esprit positif et confiant...** L'Expo Santé® a été assurée par des collaborateurs de La Clinique et des bénévoles de la Ligue Vie et Santé. Plus de 1500 visiteurs appartenant à l'ONU ou au HCR ont ainsi pu bénéficier de ce parcours individualisé.

FOURCHETTE VERTE



Le label **Fourchette verte Suisse** s'inscrit dans la stratégie de la « Santé pour tous » (Santé 21) de l'OMS.

Il promeut des modes d'alimentation et de vie sains, contribuant ainsi à prévenir certaines maladies (pathologies cardiovasculaires, divers cancers, maladies liées à l'obésité, etc.). Concrètement, il vise notamment à offrir **une alimentation équilibrée dans un environnement sain** – espaces 100 % sans fumée – **et agréable** – tri des déchets –, à permettre la consommation de boissons non alcoolisées à un prix favorable, à améliorer les connaissances en matière d'alimentation et de santé, aussi bien de la population (et plus spécifiquement celle amenée à manger à l'extérieur), que des professionnels de la restauration.

La Lignière adhère depuis 2007 à ce label.



ENVIRONNEMENT

Principe 7

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement

Principe 8

Les entreprises sont invitées à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Principe 9

Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Comme indiqué dans notre politique d'entreprise, notre environnement est un élément de notre philosophie globale et nous l'intégrons à notre gestion quotidienne. Dans la perspective d'un développement durable, notre politique environnementale est réalisée avec la participation de nos collaborateurs, des patients et des usagers du site. La gestion de notre forêt poursuit cette approche. Notre engagement se concrétise par une stratégie environnementale qui comprend la **maîtrise de nos impacts environnementaux**, **le suivi de nos consommations en ressources naturelles** (gaz, eau et électricité), **une gestion accrue de nos déchets** (recyclage et valorisation) **et la capacité à mobiliser les ressources nécessaires en cas de situations accidentelles**.



GESTION FORESTIÈRE RESPONSABLE (FSC)

La forêt de La Lignière d'une surface de 13.25ha est un élément primordial de l'environnement de La Clinique La Lignière.

C'est pourquoi depuis 2002 une attention toute particulière lui a été portée. Suite à une étude détaillée de l'existant et une prévision des objectifs à long terme, un premier plan de gestion a été signé pour les années 2007 à 2011 avec le garde forestier, M. Annen, responsable du groupement forestier de la Sérine. Le plan de gestion a depuis été renouvelé tous les 5 ans. Parallèlement, depuis 2008, la forêt de La Lignière est certifiée FSC (Forst Stewardship Council) et PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières). Ces 2 labels certifient des **forêts gérées durablement, exploitées de façon raisonnée et où le renouvellement des ressources et la préservation de la biodiversité** sont pris en compte.



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE L'ENTREPRISE

Dans le fonctionnement courant de la société, la **minimisation de nos impacts environnementaux** (économie d'énergie, production de déchets, etc.) est cadrée par notre politique environnementale.

L'institution s'engage à mettre en œuvre cette politique, à la diffuser à l'ensemble du personnel, à l'afficher sur le site Internet de l'entreprise et à la rendre disponible à toute personne externe en faisant la demande.

GESTION DES DÉCHETS ET PRÉVENTION DES POLLUTIONS

La gestion des déchets est un élément essentiel de notre politique environnementale. Depuis de très nombreuses années, le tri des déchets est mis en place dans notre institution.

Les filières et lieux de collecte sont définis pour les types de déchets suivants :

- Papier/carton : chaque bureau dispose d'une poubelle spécifique pour le papier.
- PET
- Fer blanc
- Verre
- Céramique
- Médicaments périmés
- Déchets hospitaliers, avec un local dédié au sous-sol
- Toners et cartouches d'encre
- Piles
- Lampes, néons et halogènes
- Matériel électrique et informatique
- Sacs en plastique vert pour la récolte du linge
- Déchets verts
- Déchets de construction
- Déchets encombrants

Tous nos produits dangereux sont stockés dans des bacs de rétention adaptés, de façon à **empêcher tout risque de pollution** en cas de mauvaise manipulation.

Les nouveaux collaborateurs sont sensibilisés aux bons gestes de tri lors de la séance d'accueil. De plus, un document présentant les différents lieux de collecte et les personnes référentes est disponible sur notre Intranet d'entreprise.

Notre prestataire externe, Transvoirie, est chargé de la **collecte**, du **traitement**, de la **valorisation** et du **recyclage** de nos déchets. Il utilise les filières de traitement les plus adaptées **localement** afin de minimiser les transports et maximiser la valorisation des déchets. Transvoirie est certifié au niveau management de la sécurité et de la santé au travail (OHSAS 18001), management de la qualité (ISO 9001) et enfin management environnemental (ISO 14001).



CONSOMMATION ÉCO-RESPONSABLE

Notre engagement dans la démarche de responsabilité environnementale se traduit par toute une série d'actions mises en œuvre :

- **Dématérialisation** des dossiers médicaux des patients,
- Achat de **papier recyclé** ou papier FSC ou PEFC garantissant l'utilisation de bois provenant de sources légales et gérées durablement,
- Création d'une nouvelle fonction de responsable des achats, permettant une optimisation des commandes et une **régulation** de la provenance des achats.
- Prise en compte de la consommation énergétique et des possibilités de **recyclage** pour tout achat de matériel
- Diminution de la **fréquence de livraison**, ce qui entraîne environ une baisse de 25% du nombre de livraisons
- Partenariats de livraison créés par certains de nos fournisseurs pour diminuer le nombre de camions et de transport.
- Fournisseurs habituels, ainsi leur lieu de stockage, situé en **Suisse**.
- **Durée de stock** d'environ 2 semaines : choix permettant d'éviter le surstock —avec un éventuel gaspillage de produits qui se périssent— ainsi que le stock en flux tendu augmentant le nombre de livraisons.

ÉLECTRICITÉ VERTE

Depuis le 1^{er} janvier 2015, et malgré un surcoût par kWh, La Clinique La Lignière a fait le choix d'une **électricité verte et locale** : 100 % hydraulique suisse. L'origine de l'électricité est garantie par la SEIC.

Une partie de la préparation de l'eau chaude sanitaire est faite avec les 42 m² des panneaux solaires thermiques présents sur le toit du nouveau bâtiment.



RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES ET EAU

La Clinique La Lignière a mandaté depuis 2002 l'entreprise Enerplan, spécialisée dans l'**expertise en optimisation énergétique**, pour suivre de manière extrêmement pointue ses consommations en énergie et en eau. Elle suit de façon hebdomadaire les consommations et alerte le service de maintenance lors de consommations inhabituelles, pouvant par exemple être liées à une fuite dans le réseau. Elle propose également des **économies d'énergie** ne nécessitant que peu ou pas d'investissements.

Ainsi en 2019, une dizaine d'actions ont été mises en place, notamment le remplacement dans les zones communes des **ampoules** par des LEDs, le remplacement de **l'échangeur** pour le préchauffage du jacuzzi, l'adaptation de la **programmation** des pompes de circulation, la modification des **températures** de consignes des chaudières et des groupes froids ainsi que l'arrêt d'un climatiseur inutile.

Dans 2016, La Clinique La Lignière a opté pour le **gaz** en remplacement du mazout. À énergie égale, le gaz naturel est **moins polluant** que le mazout – sa combustion ne produit quasiment pas de particules fines. De surcroît, il dégage en brûlant 25% de CO₂ en moins. Fin 2018, 3 bâtiments d'habitation ont subi la même évolution pour supprimer des chaudières vieillissantes au mazout. Ce processus de remplacement sera poursuivi pour les bâtiments d'habitation restants.

ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE PÉDESTRE

La Lignière accueille sur son site 3 itinéraires de randonnées pédestres :

Le premier « **Entre culture et forêt** » vous emmène des cultures agricoles aux sous-bois de la forêt de La Lignière.

Du pied du Jura au lac Léman en passant par Gland, le **sentier des Toblerones** chemine dans un cadre naturel et historique privilégié et doit son nom à la ligne de fortification édifée au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Le sentier historique « **Sur les terres du baron Guiger** » relie le Château de Prangins au domaine de La Lignière. Il permet de découvrir l'histoire de la baronnie, son évolution jusqu'à aujourd'hui et la richesse patrimoniale de la région.

TERRITOIRE D'INTÉRÊT BIOLOGIQUE

Dans le cadre du réseau écologique du canton de Vaud –un réseau écologique étant un ensemble d'éléments naturels ou semi-naturels permettant à la biodiversité d'évoluer dans un espace garantissant la survie des populations– **deux espaces du site de La Clinique La Lignière sont classés en territoire d'intérêt biologique** : le cordon boisé qui longe le cours d'eau de la Dullive en qualité de territoire biologique d'intérêt supérieur et la forêt de La Lignière en qualité de territoire d'intérêt biologique prioritaire.

Par ailleurs, la chênaie existante et ses prolongements ont été affectés à la **zone naturelle protégée** de manière à garantir sa préservation.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe 10

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

HONNÊTETÉ DANS LES AFFAIRES

Tous les administrateurs de La Clinique La Lignière, à travers un document signé chaque année, ont le devoir d'être **dégagés de toute influence ou de tout conflit d'intérêts** lorsqu'ils représentent leur organisation dans les négociations ou dans des affaires avec une tierce personne. Ils doivent prendre des décisions qui sont dans l'intérêt de leur organisme ou institution, sans manifester de préférence ou de considérations personnelles favorisant cette tierce personne ou lui-même.





Clinique

Réadaptation Cardiovasculaire
Réadaptation Neurologique
Réadaptation Orthopédique
Réadaptation Rhumatologique
Psychiatrie
Réadaptation de Médecine Interne et Oncologie

Centre Médical & Thérapeutique

Centre de Santé

Clinique La Lignière SA,
La Lignière 5, CP 410, 1196 Gland, Suisse

T +41 22 999 64 64
F +41 22 999 64 30

www.la-ligniere.ch
info@la-ligniere.ch